

Bulletin d'information

18 janvier 2021

MODALITÉS D'EXECUTION DES ENSEIGNEMENTS

Les annonces gouvernementales relatives à une reprise progressive des enseignements en présentiel, dans un contexte épidémique soutenu ainsi que l'analyse pédagogique et psychosociale présentée par le conseil de perfectionnement pédagogique du groupe ADONIS ÉDUCATION permettent d'envisager des axes d'action les pour garantir son objectif de formation et de sécurité.

Cette analyse a été menée en collaboration avec les responsables pédagogiques et de formation et les formateurs référents de nos établissements, les professionnels de nos secteurs d'activité et les membres élus du Comité Social et Economique, en charge des missions liées aux risques psychosociaux. Elle s'appuie sur :

- ▶ Les comptes-rendus des conseils de classe du mois de décembre 2020, dans l'ensemble de nos établissements, pour toutes les branches d'activité,
- ▶ Les comptes-rendus des comités social et économique des 12 et 25 novembre 2020 et du 16 décembre 2020,
- ▶ Le compte rendu d'assemblée générale extraordinaire du conseil pédagogique du 15 janvier 2021,
- ▶ Les protocoles internes édités et approuvés par le comité social économique (CSE) adaptés à nos différents centres et à leurs configurations respectives,
- ▶ Les enquêtes sur les incidences psychosociales de l'organisation pédagogique des enseignements, en situation de crise.

Il a été dressé les constats suivants :

- ▶ La dispense à 100 % des enseignements théoriques en distanciel a des incidences psychosociales sur de nombreux apprenants, qui ressentent un profond sentiment d'isolement,
- ▶ De vraies difficultés pédagogiques ont été constatées,
- ▶ Une attention particulière doit être apportée aux étudiants en situation de précarité numérique, conduisant à une détresse sociale et pédagogique accrue,
- ▶ Le lien direct avec les formateurs et référents pédagogiques, est essentiel à la réussite des projets de formation de nos apprenants suivant des formations de techniciens, qui revêtent des caractéristiques opérationnelles techniques et un besoin d'accompagnement tutélaire.

[www.adonis.education/
covid19](http://www.adonis.education/covid19)



Standard général
0562 200 804



Votre Espace
Interactif (EI)



À intervalle régulier, le groupe ADONIS ÉDUCATION vous informe sur la base des textes officiels et/ou des communiqués de presse des autorités de tutelle

DÉCISIONS DU CONSEIL PÉDAGOGIQUE

► Les cours théoriques dispensés en groupes de classes reprendront en présentiel à compter du 25 janvier 2021 pour des motifs impérieux liés au maintien social, pédagogique et psychologique, lorsque cela sera rendu possible par la configuration des locaux, dans le respect de mesures de prévention sanitaire strictes et de protocoles stricts et du respect du couvre-feu.

Le départ en stage de nombreux apprenants courant janvier facilitera le regroupement sur site de petits groupes. Dans ce cadre, les protocoles d'accueil préviendront le brassage des apprenants et garantiront les règles de distanciation. Un fonctionnement hybride pourra être envisagé au cas par cas, établissement par établissement.

► Les travaux pratiques continueront d'être dispensés en présentiel qui pourront également faire l'objet d'aménagements ponctuels.

► Les stages des étudiants de 1^{ère} année seront maintenus pour le mois de janvier. Les apprenants qui n'auraient pas trouvé de structure d'accueil sont invités à réactiver leurs recherches, afin de réaliser les périodes de stage en entreprise nécessaires à l'obtention de leur examen.

► Les examens blancs relatifs aux enseignements théoriques restent programmés conformément aux planning établis, sur site, sous réserve des conditions sanitaires.

Une charte détaillant les protocoles et conduites à tenir afin de contenir la propagation du virus sera communiquée avant le 25 janvier au sein des espaces interactifs des étudiants et devra être strictement respectée, par chacun.

1
1